



le millésime du mobile home sur facture ne correspond pas au millésime réel du fabricant IRM

Par **sideboun**, le **07/03/2021** à **10:48**

j'ai acheté un mobil home pour un millésime de 2007 sur la facture en réalité 2 ans et demi plus tard au moment de la revente la société IRM m'a confirmé par écrit que le dit mobil home ne datait pas de 2007 mais il s'agit d'un millésime de 2002 .

J'ai demandé l'annulation de la vente , j'attends toujours la réponse . Le vendeur est-il tenu de reprendre le bien en question ?

Merci pour votre réponse